



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 39

DELIBERATION
n° 2023 - 02 - 08

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 09 MARS 2023

SLOW

ID : 085-200023778-20230302-DL_2023_02_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 2 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 mars, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 23 février, s'est réuni au Golf du Pays de Saint Gilles à L'Aiguillon sur Vie, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Nicole BOULINEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Yann THOMAS, Céline DELOMME, Patricia ROUVREAU, Laurent REIGNIEZ, Dominique SIONNEAU, Joël GIRAUDEAU, Thomas PERROCHEAU, Béatrice JUSTIN-GRUET.

Pouvoirs : Yann THOMAS à Séverine BESSONNET / Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET / Patricia ROUVREAU à Thierry FAVREAU / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Joël GIRAUDEAU à François BLANCHET / Thomas PERROCHEAU à Jérôme MESNARD / Béatrice JUSTIN-GRUET à Denise RENAUD.

Isabelle DURANTEAU est désignée secrétaire de séance.

Approbation avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2019-032 acquisition de matériel réseau et télécom, fourniture d'abonnements et de liens de télécommunications et maintenance associée - lot 7 switch

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie avait conclu, dans le cadre d'un groupement de commandes avec les communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le 4 juin 2019, un accord-cadre n° 2019-032 « acquisition de matériel réseau et télécom, fourniture d'abonnements et de liens de télécommunications et maintenance associée - lot 7 switch » avec la société ORANGE, dont les prix sont révisables annuellement par ajustement.

ORANGE a fait part des difficultés d'approvisionnement qu'il rencontre actuellement eu égard à la pénurie de composants informatiques, et de l'évolution de la gamme de ces matériels.

Il a transmis un nouveau bordereau de prix unitaires et un nouveau catalogue comportant des matériels d'une nouvelle gamme.

Il est donc proposé au Conseil d'émettre un avis sur le projet de délibération suivant visant à approuver un avenant n° 1 au marché 2019-032 lot 7 switch approuvant le bordereau des prix unitaires actualisé et le catalogue modifié avec des switchs d'une nouvelle gamme.

**Le Conseil Communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5216-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L.6-3°, L.2194-1 3°, R.2194-5 et R.2194-8,

Vu le procès-verbal du 21 mars 2019 de la commission d'appel d'offres attribuant l'accord-cadre à bons de commande n° 2019-032 – lot 7 switch au candidat ORANGE,

Vu le marché n° 2019-032 acquisition de matériel réseau et télécom, fourniture d'abonnements et de liens de télécommunications et maintenance associée - lot 7 switch

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE la conclusion d'un avenant n° 1 à l'accord n° 2019-032 d'acquisition de matériel réseau et télécom, fourniture d'abonnements et de liens de télécommunications et maintenance associée - lot 7 switchs approuvant le bordereau de prix unitaires actualisé et le catalogue refondu avec une nouvelle gamme de produits ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 correspondant et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Givrand, le 7 mars 2023

Le Président,

François BLANCHET

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 09 MARS 2023
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 09 MARS 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.